Paul WEIL

Par : Fabrice Bourrée



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
  - Nom : WEIL
  - Prénom(s) : Paul
- Etat civil
  - Date de naissance : 08/03/1916
  - Ville de naissance : Versailles
  - Département de naissance : Seine-et-Oise
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - étudiant en médecine
  - Date de décès : 20/12/1980
  - Lieu de décès : Versailles (Yvelines)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 14/12/1942
  - Lieu d'arrestation : Clermont-Ferrand
  - Département d'arrestation : Puy-de-Dôme
  - Juridiction de condamnation : Tribunal d'Etat - Lyon
  - Date de condamnation : 23/07/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - attentats par explosifs
    - propagande antinationale
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : 5 ans

    - Parcours carcéral :
      - Clermont-Ferrand
      - Cusset
      - Lyon (Saint-Paul)
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 03/08/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 328
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 9 mois, 27 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 02/07/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Stutthof
    - Matricule : 77802
    - Situation en 1945 : Evadé
    - Date : 11/03/1945
    - Lieu : Putzig
- Reconnaissance
    - Médaille de la Résistance
    - Date du décret MRF : 29/11/1946

Biographie

Issu d’une famille alsacienne installée à Versailles après la défaite de 1870, Paul Weil est né le 8 mars 1916 à Versailles. Il passe son enfance rue de la Paroisse et suit ses études secondaires au lycée Hoche. Paul Weil est étudiant en médecine lorsque la guerre éclate.

Exempté de service militaire en 1936 pour des raisons médicales, il sollicite le 1er septembre 1939 la permission du préfet de Seine-et-Oise d’être incorporé sans délai dans l’armée française, et « en tant que Juif (…) d’être placé dans une zone dangereuse en première ligne ».

Le 27 novembre 1939, il est affecté à la 22e section d’infirmiers militaires (caserne Mortier, Paris). En janvier-février 1940, il suit les cours de l’École des officiers de réserve

de Rouen. Fait prisonnier le 19 mai 1940 dans sa formation sanitaire (hôpital d'orientation et d'évacuation n° 2) à Marcoing, il est interné au *Fronstalag* 101 à Cambrai (Nord). Il s'en évade le 30 octobre 1940 et rejoint alors Clermont-Ferrand où est repliée l'université de Strasbourg, vivier de la résistance estudiantine. Il y reprend ses études de médecine et devient l'assistant du professeur Waitz.

Paul Weil s'engage dans le réseau Mithridate et, en décembre 1941, dans les mouvements Combat puis Franc-Tireur. Lors du procès de Riom (février-avril 1942), il est appelé avec deux camarades, par maître Spanien, l'un des avocats de Léon Blum, à résumer tous les soirs les comptes-rendus secrets du procès qui étaient ensuite envoyés à l'étranger et en particulier aux États-Unis. En dépit des consignes de censure données à la presse, les propos de l'homme politique rencontrent un large écho dans l'opinion.

Paul Weil est arrêté une première fois le 30 avril 1942 par la police française après avoir collé dans Clermont-Ferrand des affichettes appelant la population à manifester le lendemain devant la statue de la Liberté, place Lafayette. Il est relâché faute de preuves après son interrogatoire par un juge d'instruction complaisant.

Devenu chef de groupe au sein du mouvement Franc-Tireur, il est arrêté une seconde fois le 14 décembre 1942 à la suite de la destruction du siège du PPF à Vichy. Emprisonné à Clermont-Ferrand, à Cusset dans l'Allier (janvier 1943), puis à la prison Saint-Paul de Lyon (mai 1943), il est condamné le 23 juillet 1943 à cinq ans de travaux forcés par le tribunal d'État de Lyon pour activité antinationale et détention d'armes et d'explosifs.

Paul Weil est transféré à la maison centrale d'Eysses le 2 août 1943. Pendant tout le temps de son incarcération dans les maisons d'arrêt de Clermont-Ferrand, Cusset, Saint-Paul et Eysses, ce jeune médecin en formation transcrit quotidiennement ses sentiments et ses réflexions dans un journal intime destiné à sa fiancée. Embauché à l'infirmerie d'Eysses en octobre 1943, au moment où les détenus politiques obtiennent de tenir les postes généraux, il utilise le temps restant pour rédiger sa thèse et donner des conférences à ses codétenus sur le cancer, la tuberculose ou encore l'alcoolisme. En tant que responsable du service médical de l'infirmerie, il est soupçonné d'avoir utilisé son poste pour diriger l'organisation clandestine et est donc tenu personnellement responsable des armes retrouvées enterrées dans la cour de l'infirmerie après la reddition des détenus qui avaient tenté une évasion collective le 19 février 1944. Le 23 février, il est contraint de « défiler » devant les corps de ses camarades qui viennent d'être fusillés par les GMR dans la cour de la buanderie de la centrale d'Eysses. Il est violemment malmené par les hommes de la brigade spéciale de Limoges et mis au secret comme otage au quartier cellulaire. Le 30 mai 1944, Paul Weil et ses codétenus sont livrés aux Allemands puis envoyés au camp de Royallieu à Compiègne.

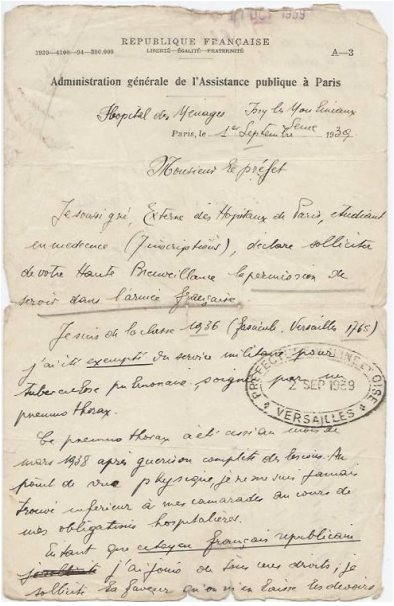
Déporté à Dachau par le convoi du 2 juillet 1944 dit « train de la mort », il est transféré au camp de Stutthof (Prusse Orientale) le 18 septembre 1944. Évacué en Poméranie en février 1945, il parvient à s'évader le 11 mars 1945 à Putzig. Avec deux camarades, ils prennent possession de l'hôpital local pour soigner la population civile. À la demande d'un colonel russe nommé Voulichmann, Paul Weil sert comme chirurgien à l'ambulance soviétique 42/44 (42e armée). Il est rapatrié par Lübeck et accompagné jusqu'à la ligne russo-anglaise par un sous-officier chargé de faciliter son voyage. Paul Weil est de retour en France le 11 juillet 1945.

Il reprend alors l'externat à Paris et soutient sa thèse de médecine le 21 juin 1946 (Rôle du facteur Rh dans les accidents de la transfusion sanguine, Jouve, 1946, 72 p.). Inscrit à l'ordre des médecins de Seine-et-Oise le 11 juillet 1946, il devient quelques années plus tard chef du centre de transfusion sanguine de Versailles. De 1961 à 1979, Paul Weil est président de l'Amicale des anciens détenus d'Eysses.

En juillet 2004, pour rendre hommage au destin exceptionnel de ce médecin versaillais, le conseil municipal a décidé de donner son nom au rond-point, carrefour des rues Champ-Lagarde et Vauban et d'apposer une plaque commémorative sur son immeuble au 87, avenue de Saint- Cloud, où il s'est éteint le 20 décembre 1980.

Paul Weil était titulaire de la médaille de la Résistance française par décret du 29 novembre 1946.

Album photos



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ
A—3

Administration générale de l'Assistance publique à Paris

Hôpital des Ménages Foy de Yon Lucieux
Paris, le 1er Septembre 1939

Monsieur le préfet

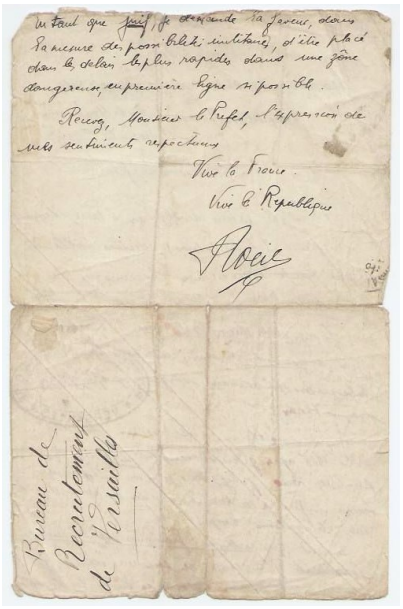
Je soussigné, Externe des Hôpitaux de Paris, étudiant en médecine (inscription), déclare solliciter de votre Haute Bienveillance la permission de servir dans l'armée française.

Je suis de la classe 1936 (fascicule Versailles 1er)
j'ai été exempté du service militaire pour
Tuberculose pulmonaire, soigné pour cette
pneumothorax.

Ce pneumothorax a été arrêté au mois de
mars 1938 après guérison complète du foyer. Au
point de vue physique je ne me sens jamais
trouvé inférieur à mes camarades au cours de
mes obligations hospitalières.

En tant que citoyen français républicain
j'ai joui de tous mes droits, je
sollicite la faveur qu'on m'en laisse les devoirs

2 SEP 1939
2e VERSAILLES



Personalkarte I: Personelle Angaben Entl.v.

Kriegsgefangenen-Stammlager: Front - Stalag 101

Bestätigung der Erkennungsmarke Nr. 3880 Lager: Cambrai F

Name: WEIL

Vorname: Paul.

Geburtstag und -ort: 8.3.16. Versailles.

Religion: Isralite

Vorname des Vaters: Blanche

Familienname der Mutter: Gintzbinger

Staatsangehörigkeit: F F

Dienstgrad: Schütz Sanitäts

Truppenteil: 22 S.I.M. Komp. usw.:

Zivilberuf: Etudiant Berufs-Gr.:

Matrikel Nr. (Stammrolle des Heimatstaates): 1765. Versailles

Gefangennahme (Ort und Datum): 15.40 Marseille

Ob gesund, krank, verwundet eingeliefert: Gesund.

Des Kriegsgefangenen

Lichtbild



Nähere Personalbeschreibung

Größe	Haarfarbe
190	Dunkel Blond

Besondere Kennzeichen: /.

Fingerabdruck des rechten Zeigefingers



Name und Anschrift der zu benachrichtigenden Person in der Heimat des Kriegsgefangenen

Eltern Mme Weil
87 Av. de St Cloud
Versailles

Wenden!

FRANC-TIREUR

MOUVEMENT DE RÉSISTANCE HOMOLOGUÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

R. I. F.

LE LIQUIDATEUR NATIONAL

100, rue Réaumur, PARIS-2e

GUY. 80-00

Mouvement Franc-Tireur

Je soussignée STROHL Alice, Liquidateur National suppléant du Mouvement Franc-Tireur, chevalier de la Légion d'Honneur, rosette de la Résistance, croix de guerre 39/45, membre de la commission Nationale RIF, membre de la commission nationale de la carte de Combattant, certifie sur l'honneur, et ceci pour servir de cause à effet, que

le Docteur W E I L Paul docteur en médecine

87, av. de Saint-Cloud à Versailles, faisant partie de notre Mouvement depuis 1941 a été arrêté le 14.XII.1942. à Clermont Ferrand par la police de Vichy, suite à une dénonciation où bien d'autres de nos camarades furent également arrêtés. Il été arrêté en travaillant pour le mouvement et fut condamné comme tel.

Fait à Paris, le 29.4.1954.

Mouvement Franc-Tireur

A. Strohl





Corderie du Thillot
(Vosges)

Je soussigné Geo DREYFUS, certifie sur l'honneur que Monsieur le Docteur Paul WEIL était avec moi au Camp de Struthof et que je lui dois la vie, y ayant réussi à me faire hospitaliser alors que j'avais le typhus. Son dévouement vis-à-vis des camarades malades et sa grande bonté ne peuvent que confirmer ma pensée: qu'au camp sa conduite fût au dessus de toute éloge.

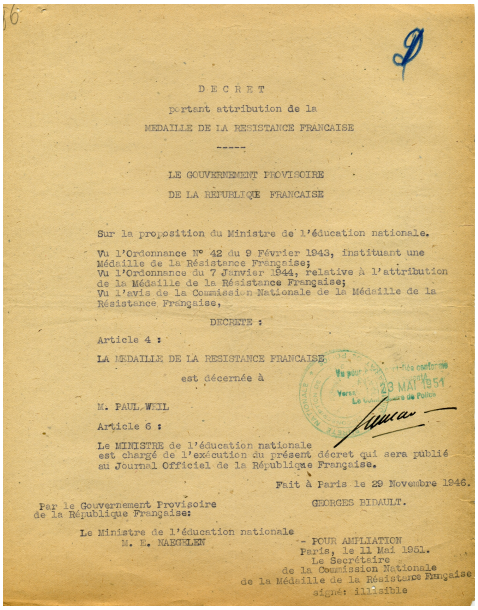
Pour légalisation de la signature de M. Georges Dreyfus apposée ci-dessus
LE THILLOT, le 30 mai 1953
Le Maire

R. C. Remiremont 7.885
R. Producteur 178 Vosges

C. C. P. NANCY 438.00
TÉLÉPHONE 26 ET 125

Adresse Télégraphique :
CORDERIE LE THILLOT





D E C R E T

portant attribution de la

MEDAILLE DE LA RESISTANCE FRANCAISE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Sur la proposition du Ministre de l'éducation nationale.

Vu l'Ordonnance N° 42 du 9 Février 1943, instituant une Médaille de la Résistance Française;
Vu l'Ordonnance du 7 Janvier 1944, relative à l'attribution de la Médaille de la Résistance Française;
Vu l'avis de la Commission Nationale de la Médaille de la Résistance Française,

DECRETE :

Article 4 :

LA MEDAILLE DE LA RESISTANCE FRANCAISE

est décernée à

M. PAUL WEIL

Article 6 :

Le MINISTRE de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris le 29 Novembre 1946.

GEORGES BIDAULT.

Par le Gouvernement Provisoire de la République Française:

Le Ministre de l'Education nationale
M. E. MAYRISCH

- POUR AMPLIATION
Paris, le 11 Mai 1951.
Le Secrétaire
de la Commission Nationale
de la Médaille de la Résistance Française
signé: illisible



